



1. GRADE, METIER, EMPLOI

Grade	OP
Emploi	Mécanicien(ne) Automobile
Métier	Mécanicien(ne) Automobile
% temps	100 %

2. AFFECTATION

Pôle	Direction Achat et Ingénierie
Structure interne (CR - Code et Libellé)	Achat et ingénierie CR 0179
Unité fonctionnelle (Code et Libellé)	LOG – Parc Automobile – UF 1679

3. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

Rattachement hiérarchique

Responsable Service Transport
Responsable de l'atelier mécanique
Responsable Adjoint des Services Logistiques
Responsable Adjoint des Services Sanitaire
Ingénieur Logistique
Direction Achats et Ingénierie

Liens fonctionnels :

Tous les utilisateurs de véhicule de l'établissement

4. AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

Travail en 38h20 hebdomadaires
Cycle de travail : du lundi au vendredi de 08h00 à 16h00 – repos fixes le week-end et jours fériés
28 CA – 19 RTT (dont 1 jour de solidarité obligatoire)

5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

Situé sur la commune de Bron, aux portes de Lyon et au sein d'un des plus grands campus hospitaliers, universitaires et de recherche d'Europe, le Centre Hospitalier Le Vinatier propose une ligne de soins dédiée aux personnes atteintes de troubles psychiques.

Que ce soit en intra - sur le site principal de l'établissement - ou en extra - sur le département du Rhône – l'hôpital propose une prise en charge en adéquation avec le projet de soin. Organisé autour de 10 Pôles de Soins, l'établissement dispose d'une ligne de soins complète pour répondre aux besoins des usagers.

Le Centre Hospitalier Le Vinatier est un établissement spécialisé en santé mentale, moderne, en mouvement, soucieux de l'amélioration de la qualité et de l'offre de soins qu'il propose à la population.



L'activité liée au présent poste se déroule principalement sur le site du Centre Hospitalier Le Vinatier, 95 bd Pinel à Bron.

6. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

Sous la responsabilité du Responsable de l'atelier mécanique, l'agent mécanicien a pour mission d'assurer le maintien en condition opérationnelle, la disponibilité et la sécurité d'un parc d'environ 180 véhicules composé de véhicules légers en autopartage destinés aux professionnels, de véhicules utilitaires de production, d'ambulances et de véhicules de transport de personnes à mobilité réduite (TPMR).

Le mécanicien automobile réalise les opérations de maintenance préventive et corrective, les diagnostics techniques ainsi que les interventions de mécanique lourde (transmission, boîte de vitesses, embrayage, distribution, etc.). Il est le garant de la fiabilité technique des réparations réalisées et contribue directement à la disponibilité opérationnelle du parc automobile hospitalier, notamment des véhicules assurant la continuité des soins et de la logistique.

Il contribue également à la gestion technique du parc, au suivi réglementaire des véhicules et à l'optimisation de leur durée de vie, dans le respect des exigences de sécurité, de qualité et des préconisations des constructeurs.

7. ACTIVITES PRINCIPALES

- Assurer la maintenance préventive et corrective de l'ensemble du parc automobile de l'établissement (véhicules légers, utilitaires, ambulances, véhicules spécialisés).
- Réaliser les diagnostics mécaniques, électriques, électroniques et hydrauliques à l'aide d'outils de diagnostics adaptés.
- Effectuer les opérations de grosse mécanique, notamment : :
 - Remplacement de boîtes de vitesse (manuelles et automatiques selon les véhicules)
 - Remplacement d'embrayages
 - Remplacement de culasses, joint de culasse, distributions (courroie et chaîne)
 - Intervention sur les systèmes de transmission, ponts, différentiels et cardans
 - Réparation des organes de direction et de suspension
- Réaliser les interventions sur les systèmes de freinage, de climatisation, d'injection, d'échappement et de dépollution.
- Effectuer les recherches de pannes complexe et proposer les solutions techniques adaptées.
- Contrôler la conformité des réparations et réaliser les essais routiers avant remise en service.
- Préparer les véhicules aux contrôles techniques réglementaires et assurer le suivi des observations.
- Participer à la gestion du parc automobile, à la planification des immobilisations.
- Gérer les stocks de pièces détachées, consommables et outillage.
- Assurer la traçabilité des interventions via les outils de gestion de maintenance.
- Respecter les règles de sécurité, d'hygiène, les procédures internes et les prescriptions des constructeurs.
- Planification des activités et des moyens, suivi des échéances d'intervention.

8. ACTIVITES COMPLEMENTAIRES

- Dépannage ponctuel des véhicules.
- Nettoyage et entretien de l'atelier.
- Nettoyage intérieur et extérieur des véhicules
- Participation au renouvellement du parc automobile.
- Information et conseil auprès des personnels (utilisateurs et usagers)
- Intervention sur Motoculture et vélo



9. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

9.1. Compétences techniques

- Maîtrise de la mécanique automobile.
- Diagnostic électronique multimarque.
- Lecture de documentations techniques et schémas électriques.
- Utilisation des appareils de diagnostic constructeur et multimarques.
- Connaissance en motorisations thermiques, hybrides et électriques.
- Capacité à réaliser des intervention complexes en autonomie.

9.2. Compétences organisationnelles

- Capacité à planifier, prioriser et suivre plusieurs interventions simultanément.
- Rigueur dans le suivi administratif et la tenue des inventaires.
- Aptitude à anticiper les besoins et à gérer les imprévus.
- Sens de l'organisation et méthode.
- Capacité à rendre compte de son activité et à assurer le suivi des actions engagées.

9.3. Qualités professionnelles

- Sens du service et de la satisfaction des utilisateurs.
- Excellentes qualités relationnelles et de communication.
- Esprit d'équipe et sens de la coopération.
- Autonomie dans l'organisation du travail.
- Réactivité et adaptabilité.
- Rigueur et fiabilité.
- Discrétion professionnelle.

9.4. Formation souhaitée

- CAP Maintenance des véhicules.
- BAC professionnel Maintenance des véhicules automobiles.
- Notion de soudure apprécié
- Expérience en mécanique automobile appréciée.
- Permis B indispensable ; permis C apprécié.



Agent Mécanicien(ne) Automobile

PRP-GRH-XXXX

Version 01

Date de validation :

CARTE D'IDENTITE DU DOCUMENT

Pôle Emetteur

Direction Achat et Ingénierie

Modifications apportées par la nouvelle version

- Création

Rédaction

T. DELSALLE
Responsable Service Transport

Vérification

M.COCHET
Ingénieur Logistique

Validation

O. SERUSIER
AAH - DRH